



Bretagne rurale et urbaine
pour un développement
durable

Breizh ar maezloù ha maezkérel
evit an diorren padus



► Kergrist (56)

Rénovation de la salle polyvalente « Cocagne » avec des éco-matériaux

Engagée depuis de longues années dans le développement durable de son territoire, la municipalité a choisi de rénover et moderniser la salle polyvalente en donnant la priorité aux économies d'énergies et aux éco-matériaux.

Kergrist est une petite commune rurale et dynamique de 720 habitants située au nord du territoire de Pontivy Communauté. L'agriculture est l'activité économique principale, le tissu associatif est actif, le bourg reste vivant avec deux bars-restaurants, une épicerie, une école... La redynamisation du centre bourg est la priorité de la municipalité depuis 2008 qui a misé sur le bien-vivre ensemble et la culture.

↗ Deux salles pour des usages différents

En 2012, alors qu'il y avait une forte attente pour créer une salle polyvalente à l'extérieur du centre bourg, les élus ont choisi de rénover et agrandir l'ancien atelier municipal, proche de la mairie, en cœur de bourg. La salle baptisée Kaméléon est ainsi devenue la salle principale pour les spectacles, concerts, réunions et la bibliothèque.

C'est seulement en 2017 que les élus ont pu envisager la rénovation de l'ancienne salle polyvalente construite il y a plus de trente ans dans le bâtiment réaménagé d'une ancienne école, utilisée pour quelques repas associatifs ou événements privés. Elle ne présentait pas d'intérêt architectural ou patrimonial particulier et sa performance énergétique était mauvaise. Comme pour la salle Kaméléon, les élus décident de revoir aussi les aménagements extérieurs qui seront réalisés en parallèle avec une autre équipe de maîtrise d'œuvre.



Marie Kergrist ©

La salle «Cocagne» rénovée : entrée

↗ Philosophie et ambition

La commune privilégie une approche globale et une démarche participative dans la mise en œuvre de ses aménagements. C'est dans cet esprit que les orientations d'usage et de fonctionnalité ont été définies en concertation avec les associations à toutes les étapes du projet. Leur priorité était l'agrandissement de la cuisine et le renouvellement du matériel hors d'âge. L'idée, un temps évoquée, d'agrandir la salle a été abandonnée car la fréquentation des repas est à la baisse. Le principe retenu est la possibilité d'installer des chapiteaux à l'arrière de la salle permettant ainsi une économie significative dans l'aménagement, mise à profit pour bien équiper la cuisine

Les coûts (en cours) (HT)

Salle Cocagne

MOE	22 K€
Travaux	318 K€
État (DSIL).....	135 K€
Cons. Dépt 56	100 K€
Pontivy co.	3 K€
Commune	102 K€

Extérieurs

MOE + divers	11 K€
Travaux	77 K€
Cons. Dépt 56	28 K€
Pontivy co.	30 K€
Commune	30 K€

Le budget initial a été dépassé, notamment par le choix du matériel très performants dans la cuisine. ■

et réduire les coûts de fonctionnement ultérieurs.

Le conseiller en énergie partagé de Pontivy communauté a accompagné la commune. Un économiste de la construction a été missionné pour faire une estimation financière à partir de plusieurs scénarii issus de la concertation avec les associations. L'étude a permis de déterminer les orientations du programme et l'enveloppe allouée aux travaux. Un diagnostic réalisé par un cabinet spécialisé a montré qu'il n'y avait pas d'amiante dans le revêtement du sol ou le plafond. Les espaces extérieurs ont été conçus en même temps que la salle.

➤ Les travaux

Le cabinet Soliha a assuré la maîtrise d'œuvre. Les travaux ont été menés entre octobre 2018 et septembre 2019.

- Hall d'entrée et toilettes ;
- Ouverture d'une baie vitrée vers le terrain à l'arrière
- Doublement de la surface de cuisine
- Aménagement local de rangement et local technique
- Isolation de la grande salle et extérieure du pignon sur rue
- Changement des ouvertures
- Ravalement extérieur de tout le bâtiment

“ Cette rénovation écologique ne peut que renforcer l'attractivité du bourg et le bien-vivre ensemble dans la commune ”



Bruno Servel
maire

La grande salle s'ouvre sur une terrasse extérieure en bois couverte par une pergola et un grand espace herbacé permettant des festivités extérieures ou un espace de jeu pour les plus jeunes.

➤ Aménagements extérieurs

Le réaménagement des abords a fait l'objet d'un projet mené en parallèle. Il a été confié au cabinet Territoires en Mouvement qui avait déjà œuvré pour ceux de la salle Kaméléon. Sur le parvis côté rue, le goudron a été remplacé par des pavés dont une partie avec joints sable et des espaces végétalisés. Un espace de stationnement terre-pierres a été créé à l'arrière de la salle pour ne pas dénaturer la prairie naturelle qui s'étend vers l'arrière de l'église. Avec le plateau qui prolonge la salle, il constitue un espace en forme d'amphithéâtre qui pourra servir pour des spectacles.



Son nom, choisi par les habitants

➤ Les objectifs de développement durable

Nombreux objectifs ont été atteints :

- **Consommation énergétique** > réduction de 40 % et apport de lumière naturelle
- Compte-tenu l'amélioration de l'isolation et du peu d'occupation de la salle, le chauffage électrique a été maintenu avec des radiateurs performants
- **Qualité de l'air** > matériaux sains (isolants, peinture sans COV, revêtements naturels)
- **Acoustique** > Dalles de fibralith au plafond (d'autres seront à rajouter)
- La **cuisine** > tous les éléments principaux ont été remplacés
- **Huisseries** > fenêtres et portes changées en double vitrage et huisseries en aluminium

Des éco-matériaux

- **Bois non traités** > pin du nord pour la pergola et châtaigner pour le bardage
- Isolation **laine de bois** type « Pavatex » pour la cuisine, **ouate de cellulose** > rampants
- **Marmoléum** (lin) > sols
- **Terre-pierres** > stationnement

➤ Un nom choisi collectivement

Le nom de la salle a été choisi par les habitants qui ont fait plusieurs propositions. Les élus en ont choisi deux et un vote populaire a tranché. La nouvelle salle « Cocagne » a été inaugurée en novembre 2019. ■



La salle est ouverte sur un espace extérieur agréable

CONTACT :

Bruno Servel, maire - mairie-kergrist@wanadoo.fr - 02 97 39 62 28

Cette fiche a été réalisée avec le soutien de :

